

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
TOUTES SPÉCIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2008

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS
ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

Éléments de corrigé n° 8MGT02C

1 - Caractériser l'organisation Vinci : type, statut juridique, taille, champ d'action, ressources, métier, et précisez sa finalité (5 points).

Type : entreprise privée. Statut juridique : société anonyme.

Taille : grande entreprise car plus de 500 salariés et CA de 26 milliards d'euros.

Champ d'action : national et international (présente dans 75 pays).

Ressources financières : capital (chiffre non précisé) et bénéfice (chiffre non précisé).

Ressources humaines : 142 500 salariés.

Ressources matérielles : engins de travaux publics, locaux.

Métier : construction qui représente 41 % du CA (graphique).

Finalité : réaliser des bénéfices et assurer sa pérennité.

2 - Présentez le problème de gestion des ressources humaines rencontré par Vinci et présentez-en les causes (4 points).

Vinci est confronté à un problème de manque de main d'œuvre. L'organisation ne parvient pas à recruter suffisamment de salariés par rapport à ses besoins. Par exemple, pour construire Center Parcs dans l'Aisne Vinci a eu des difficultés à recruter les 1 000 ouvriers nécessaires et a recruté en catastrophe aux Pays-Bas.

Ce manque de salariés a plusieurs causes : le nombre de départs à la retraite important (11 % des salariés ont plus de 56 ans) ; le BTP souffre d'une mauvaise image (pénibilité du travail) et pâtit des plans sociaux antérieurs nombreux ; enfin l'activité dans le BTP est aujourd'hui en pleine expansion.

3 - Exposez de manière structurée les solutions mises en œuvre pour résoudre ce problème (6 points).

En terme de recrutement : des affiches de recrutement à l'entrée des chantiers, une campagne de publicité.

En terme de formation : un partenariat avec l'Éducation nationale pour la création d'un baccalauréat professionnel, une formation personnalisée assurée à chaque salarié.

En terme de motivation : une offre de CDI uniquement ; rémunération conforme à la moyenne de la profession à laquelle s'ajoute une rémunération variable collective sous la forme de participation et d'intéressement, et une possibilité de souscrire à un plan d'épargne groupe avantageux, en achetant des actions de l'entreprise.

4 - Montrez comment Vinci parvient à concilier les intérêts du salarié et de l'actionnaire (5 points).

En proposant au salarié d'acquérir des actions de l'entreprise (plan d'épargne groupe), Vinci rend le salarié intéressé directement aux performances du groupe et lui permet de participer aux décisions du groupe, dans le cadre des assemblées générales des actionnaires.